

Taxe d'apprentissage : Mode d'emploi 2023

Le lycée Jean-Perrin – lycée des métiers est fier de proposer un panel de formations très complet :

- le Baccalauréat Général dont les spécialités Sciences de l'Ingénieur et Numérique et Sciences Informatiques);
- des baccalauréats technologiques STI2D, STL Biotechnologies et STMG;
- trois formations post bac:
 - BTS FED (Fluides, Énergies et Domotique, option Domotique et Bâtiments Communicants),
 - BTS ABM (Analyses de Biologie Médicale),
 - BTS CCST (Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques).

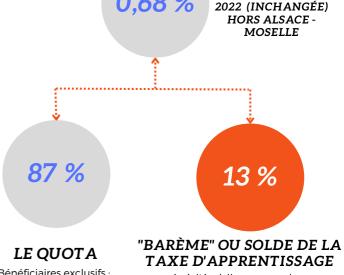
Nos BTS sont ouverts à l'apprentissage. Les domaines particulièrement variés offerts par nos cursus assurent à nos lycéens, apprentis et étudiants de trouver la voie qui leur convient : ces formations sont autant de filières que nous proposons à nos jeunes, vos futurs collaborateurs!

En 2023, vous pouvez faire le choix de soutenir le lycée Jean PERRIN de Rezé.

c'est le nouveau barème, appelé « solde de la taxe d'apprentissage », qui correspond à 13 % de la T.A. Ces fonds sont destinés à des dépenses libératoires effectuées par l'entreprise.

QUAND VERSER LE SOLDE DE VOTRE **TAXE** D'APPRENTISSAGE?

A partir du 25 mai 2023, choisissez l'affectation du solde de votre taxe sur la plateforme Soltéa



Bénéficiaires exclusifs : les C.F.A.

versés à l'établissement de votre choix exclusivement via la

DE VOTRE MASSE SALARIALE BRUTE

plateforme Soltéa (Caisse des dépôts et consignation)

Contacts

Industrie Bâtiment Commerce



JEAN-PHILIPPE POIRIER

Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques 02 40 32 44 09 ddfpt-perrin@ac-nantes.fr Laboratoires



CLAIRE MOTTET

Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques 02 40 32 44 16 claire.mottet@ac-nantes.fr

Le lycée Général et technologique JEAN PERRIN est habilité à recevoir votre versement de taxe d'apprentissage :

- avec le code UAI: 0440062 D
- ou avec le n° de SIRET : 19440062800013

AVEC LA TAXE D'APPRENTISSAGE, ENGAGEZ-VOUS À NOS CÔTÉS!

Le lycée Jean PERRIN innove sans cesse dans sa pédagogie pour accompagner ses apprenants, ses équipes et les enjeux de transformation.

En nous affectant votre taxe d'apprentissage, vous :

- contribuez à accompagner les profils qui demain, rejoindront vos équipes,
- nous aidez à poursuivre ce travail permanent d'évolution de nos enseignements.

NOTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT



ÉDUCATION AUX
CULTURES ET
OUVERTURE À
L'INTERNATIONAL



ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS



ACCÈS À L'ÉDUCATION POUR TOUS



SCIENCES ET
TECHNOLOGIES POUR
TOUTES ET TOUS



RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES & APPRENTIS



CLIMAT SCOLAIRE
PROPICE AU VIVRE ET
APPRENDRE
ENSEMBLE

COMMENT NOUS AFFECTER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE?

Quelles sont les évolutions?

En 2023, les modalités de collecte du solde de la taxe d'apprentissage évoluent. Vous pouvez toujours choisir l'affection des 13 % de la taxe à l'établissement que vous souhaitez soutenir.

Depuis le 1er avril 2023, vous pouvez vous connectez sur la plateforme <u>Soltéa</u>.

3 ÉTAPES CLÉ:

SUR LA PLATERFORME SOLTÉA :

je crée mon compte entreprise



2

GRACE AU MOTEUR DE RECHERCHE:

je recherche le LYCÉE GÉNÉRAL et technologique Jean-PERRIN à Rezé (44)

(recherche possible par le nom, le code UAI 0440062D ou la localisation)

J'AFFECTE LE POURCENTAGE DE MON CHOIX au LYCÉE GÉNÉRAL et technologique Jean-

Les versements en direct à l'établissement, au titre du solde de la taxe d'apprentissage, (par virement, chèque ou carte bancaire) ne sont plus possibles

Pour une taxe d'apprentissage utile et engagée : soutenez le lycée Jean PERRIN ou <u>en cliquant ici</u>!

LE LYCÉE EST MEMBRES DE PLUSIEURS RÉSEAUX



CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
Design & industrie du futur
Pays de la Loire





PERRIN à Rezé (44)

<u>20, rue du château de Rezé</u> <u>44400 - Rezé</u> 02 40 32 44 00



ce.0440062d@ac-nantes.fr